

**ATM Mobilis**

Division Principale Affaires Générales et Juridico Régulatoires

Division achats logistique et patrimoine

Direction achats technologiques

Quartier d'affaires Ilot 05 n°27, 28 et 29 Bâb Ezzouar - Alger

Tél : **023 92 13 13**

Email : [DAT-CONTACT@mobilis.dz](mailto:DAT-CONTACT@mobilis.dz)

**RC: 0962287B03**

**NIF: 000316096228742**

**Art. : 16217010002**

**1. Objet de la consultation :**

La présente consultation a pour objet l'acquisition d'une solution de gestion des vulnérabilités des applications web d'ATM Mobilis, incluant les fonctionnalités, les licences, l'intégration, le support technique et la formation.

**2. Désignation :**

Ci-joint le cahier des charges dans ses trois volumes.

**3. Conditions de soumission :**

Seuls les soumissionnaires activant dans le domaine informatique qui sont admis à soumissionner à la présente consultation.

**4. Document à fournir :**

**4.1 Offre technique**

L'offre technique doit contenir les dossiers suivants :

- A. Dossier Administratif :** Comportera les documents suivants, paraphés, signés et datés par qui de droit :
- Code d'éthique et de déontologie de passation des marchés (accompagné de La déclaration de probité dûment remplie selon le modèle joint) ;
  - Le cahier des charges dans ses trois volumes portant à la dernière page la mention « Lu et Accepté » retranscrite et la signature du soumissionnaire ;
  - Le registre de commerce de l'entreprise (ou tout document équivalent) ;
  - Les statuts de l'entreprise (constitutif et modificatif le cas échéant) ;
  - Les bilans comptable et comptes de résultats des trois derniers exercices ;
  - Références bancaires (modèle joint) ;



- Les attestations fiscales, les attestations d'organismes de sécurité sociale et leurs mises à jour;  
Ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres avec l'accord d'ATM Mobilis, et en tout état de cause avant la signature du marché ;
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, du gérant ou du directeur général de l'entreprise, lorsqu'il s'agit de société.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales inscrites au Registre de Commerce algérien ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

**B. Dossier Technique :**

Le dossier technique comportera l'ensemble des documents nécessaires tels que spécifiés dans le cahier des prescriptions techniques, et ses annexes notamment :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle fixé dans le cahier des charges (modèle joint) ;
- La présentation sommaire du fournisseur.
- Matrice de conformité « Annexe 1 » du volume 3 du CDC.
- Fournir un document portant un descriptif détaillé des spécifications techniques de la solution proposée.
- Le délai de réalisation (livraison des licences et mise en œuvre de la solution gestion des vulnérabilités des applications web).

**4.2 Offre financière :**

- L'original de la lettre de soumission dûment remplie suivant le model joint au présent cahier des charges.
- Bordereau des prix unitaires (BPU).
- Un Devis quantitatif et estimatif doit contenir le délai de livraison dûment signé par le soumissionnaire



**5. Evaluation des soumissionnaires :**

L'évaluation des offres sera faite dans le but d'établir une sélection en fonction des critères technico-financière ci-après :

- Offre technique (NT) : 20 pts
- Offre financière (NF) : 80 pts

Note globale = NT + NF

Le soumissionnaire retenu sera celui qui aura l'offre la mieux disante.

**Important :** En cas d'égalité dans la note globale, le meilleur classé financièrement sera retenu.

**A. METHODE D'EVALUATION TECHNIQUE**

L'évaluation des offres sera faite dans le but d'établir une sélection en fonction des critères techniques ci-dessous :

Critère	Désignation	Point (20pts)
1	Présentation de l'offre	02pts
2	Références du soumissionnaire dans le domaine de scan des vulnérabilités <b>(04pts)</b> <b>Document requis :</b> PV de Réception provisoire sans réserve ou définitive, certificat de bonne exécution ou service fait.	04pts
3	<b>Qualité des intervenants dans la prestation de l'installation de la solution gestion des vulnérabilités web</b> <b>Documents requis :</b> CV des intervenants. Certifications des intervenants	03pts
4	<b>Formation (Critères et méthode d'évaluation de l'offre formation-Annexe 5. F4)</b>	05pts
5	<b>Délai de réalisation (livraison des licences, installation et intégration de la solution gestion des vulnérabilités web)</b>	06pts

Pour chaque critère la note maximum sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté la meilleure offre, les autres offres seront calculées comme suit :

- Selon la règle de trois pour les critères 2



- Selon la règle de trois inversée pour le critère 5
- Pour le critère 4, la note complète sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté la meilleure offre selon l'évaluation de la partie formation prévue dans l'annexe 5.F4 du volume 3 du CDC (les critères et méthode d'évaluation de l'offre formation), les notes des autres offres seront calculées selon la règle de trois,
- L'évaluation des critères 1 et 3 se fera selon l'appréciation des membres de la commission d'évaluation des offres.

Appréciation	Note
Excellente	Note complète
Bonne (moyenne)	Moitié de la note
Mauvaise	0 pt

A l'issue de l'évaluation technique, notée sur 20 points, les soumissionnaires dont les offres techniques ayant obtenus une note technique supérieure ou égale à la note éliminatoire qui est de 10 points seront présélectionnés pour l'évaluation financière.

**NB : note éliminatoire = toute note technique inférieure à 10 points**

**Les Paramètres éliminatoires de l'offre technique sont les suivants :**

- Soumissionnaire ayant capitalisé un nombre de points inférieur à 10 points.

**B. METHODE D'EVALUATION FINANCIERE**

OFFRE FINANCIERE		80 pts
1	Montant total de l'offre	80

L'offre la moins disante se verra attribuée la note maximum. Les notes des autres offres seront calculées selon la règle inverses de trois.

**6. Délais de validité de l'offre :**

La durée de la validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par Mail ou fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.



Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis.

**7. Retrait des cahiers des charges :**

Le retrait du cahier des charges dans ses trois volumes se fait par une personne dûment habilitée gratuitement et menue d'un cachet à l'adresse indiquée ci-après, dans un délai de six (06) jours ouvrables à compter de la date du lancement de la présente consultation ;

**Date et Heure limite du retrait des cahiers des charges : 13/09/2023 à 16H00.**

**ATM Mobilis – Direction Générale**  
**Division Principale Affaires Générales et Juridico Régulatoires**  
**Division achats logistique et patrimoine**  
**Direction achats technologiques**  
**Bureau 614– 6<sup>ème</sup> étage**  
**Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger**

**8. Dépôts des offres :**

Le dossier de l'offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermée, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

**« Consultation N° 011/ATM/DG/DVPAGJR/DVALP/DAT/CONS/2023 » - Relance**

**« Acquisition d'une solution de gestion des vulnérabilités des applications web d'ATM Mobilis »**

Il est obligatoire de déposer les plis en question le jour de la clôture de la présente lettre de consultation.

Aucune autre indication notamment en ce qui concerne l'identification de la société ne doit apparaître sur cette enveloppe.

Sur l'enveloppe intérieure fermée doivent apparaître les mentions indiquant l'objet de la Consultation et son numéro.

**9. Remises des offres :**

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et financière en une seule fois.



Les originaux des offres accompagnés d'un (01) exemplaire supplémentaire devront être déposés à la date et l'heure limite ci-dessous  
L'offre doit être déposée par une personne dûment habilitée et menue d'un cachet, sous pli fermé et anonyme à l'adresse indiquée ci-après

**ATM Mobilis – Direction Générale**  
**Division Principale Affaires Générales et Juridico Régulatoires**  
**Division achats logistique et patrimoine**  
**Direction achats technologiques**  
**Bureau 614 – 6<sup>ème</sup> étage**  
**Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger**

**Date de dépôts des offres 03/10/2023**

**heure limite : à 12H00 (heure locale).**

**10.Mode de paiement :**

- Virement bancaire au compte du soumissionnaire retenu ;

**11.Soumission incomplète :**

Le soumissionnaire dont l'offre est incomplète, sera invité à compléter son dossier administratif dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables sous peine de rejet son offre par la commission d'évaluation des offres.

En tout état de cause, les offres déposées sans les documents suivants seront automatiquement rejetées :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle fixé dans le cahier des charges (modèle joint) ;
- Le délai de réalisation (livraison des licences et mise en œuvre de la solution gestion des vulnérabilités des applications web);
- La matrice de conformité « Annexe 01 du volume 3 du CDC ».



**NB : ATM Mobilis a la faculté de décider à tout moment et avant la notification des résultats de la consultation au (x) candidats (s) retenu (s) et avant notification du contrat de mettre fin au processus de consultation notamment dans le cas d'une offre excessive, les candidats consultés seront informés de l'annulation de la consultation.**